



Chancelière de la Confédération :  
**Annemarie Huber-Hotz**  
 Vice-chancelier : Oswald Sigg  
 Vice-chancelière : Corina Casanova  
 Postes : 186,6  
 Budget : 45 928 000.–

1 Palais fédéral Ouest, 3003 Berne  
 T 031 322 37 91, F 031 322 37 06  
 Hansruedi Moser, Franziska Kümmerly  
 www.admin.ch

secrétaires généraux, organe de coordination suprême de l'administration fédérale, et elle dirige l'état-major de prospective de l'administration fédérale, chargé par le Conseil fédéral d'analyser les grandes tendances du moment et leur signification pour la politique de la Confédération.

La **section des droits politiques** veille au respect des droits politiques, particulièrement importants pour la Suisse. Elle conseille les comités d'initiative et les comités référendaires, contrôle les listes de signatures déposées, examine la validité des initiatives populaires, organise les votations fédérales et l'élection du Conseil national, et traite les recours en matière d'élections et de votations. Elle assure en outre le suivi de différents projets pilotes de vote électronique.

La Suisse doit régulièrement faire face aux crises les plus diverses (p. ex. inondations en août 05, tsunami en décembre 04, épidémie de SRAS en mars 03) et réagir le mieux possible. De tels événements peuvent mettre l'administration fédérale à rude épreuve. Il est donc important que les cadres des offices, des départements et de la Chancellerie fédérale y soient préparés.

Assumer la direction des opérations dans des situations difficiles, lorsque chaque minute compte, cela s'apprend. C'est l'unité **Formation à la conduite stratégique** qui est responsable de cette formation à un niveau élevé. Elle organise à cet effet des ateliers ou des séances d'information, mais aussi des exercices pratiques, tels que l'« Exercice de

conduite 2005 : épidémie en Suisse » de janvier 2005. Pour la planification, l'organisation et la mise en œuvre, elle collabore avec des services internes et des partenaires externes (p. ex. cantons, entreprises et organisations internationales).

**Secteur information et communication** Vice-chancelier

Si la **section information et communication** n'existait pas, le public ignorerait tout des décisions prises et des mesures prévues par le gouvernement. Sous la direction du porte-parole du Conseil fédéral, cette section assure l'information en continu et en toute transparence des médias et des citoyens, notamment par les conférences de presse qui suivent les séances du Conseil fédéral et qui sont désormais diffusées sur Internet ([www.admin.ch/ch/f/conferenza/](http://www.admin.ch/ch/f/conferenza/)). Elle est également responsable de la rédaction des explications du Conseil fédéral, qui sont remises aux électeurs avant chaque scrutin populaire.

La **Bibliothèque centrale du Parlement et de l'administration fédérale** est une institution spécialisée, à l'usage des parlementaires et de l'administration. Grâce au réseau *Alexandria*, elle est également reliée par voie électronique à 60 bibliothèques et centres de documentation de l'administration fédérale.

**Secteur services internes**

Les **services internes** s'occupent principalement de la gestion du personnel et des finances, de la comptabilité, de la logistique, de l'informatique, du service des huissiers, de la gestion des événements organisés à la maison de Wattenville et au domaine du Lohn, ainsi que de la légalisation des signatures pour les autorités étrangères.

**Préposé fédéral à la protection des données** PFPD

Le **Préposé à la protection des données** s'engage en faveur de la protection de la sphère privée. La surveillance qu'il exerce porte sur les traitements de données effectués par les organes fédéraux, les particuliers et les organisations. Le préposé peut procéder à des vérifications et, en cas de transgression des dispositions légales, recommander que certaines données soient traitées différemment ou ne le soient plus du tout. Il offre également ses conseils aux particuliers, aux organes fédéraux et aux cantons.

**Commission fédérale de la protection des données** CFPD

Cette commission de recours se prononce sur les recours formés contre les décisions d'organes fédéraux (sauf celles du Conseil fédéral) et contre les décisions cantonales en matière de protection des données. En outre, elle se prononce sur les recommandations du Préposé fédéral à la protection des données dans le domaine privé. Ses jugements peuvent être portés devant le Tribunal fédéral.

**Le Forum politique de la Confédération au Käfigturm de Berne organisera les manifestations suivantes en 2006:**

Jusqu'à fin mars  
**Attention, virus !**  
 Une exposition sur le thème de la vaccination. Avec des œuvres du photographe Sebastião Salgado, « The End of Polio ».

24 mars  
**Nuit des musées de Berne**  
 avec programme spécial au Käfigturm

31.1. / 14.2. / 28.2. / 14.3. / 28.3. / 11.4. / 25.4.

**Où se situent les frontières de l'Europe ?**  
 Une série de conférences de la Bibliothèque suisse de l'Europe de l'Est et du Forum politique de la Confédération

De mai à juin  
**Swiss Press Photo 05**  
 Les meilleures photographies de presse de l'année 2005

Si vous souhaitez recevoir des informations régulières sur les activités du Forum politique de la Confédération, inscrivez-vous sur le site [www.kaefigturm.admin.ch](http://www.kaefigturm.admin.ch) ou envoyez votre adresse à: Käfigturm – un forum politique de la Confédération, 3003 Berne.





# DFAE

## La « Cinquième Suisse » est florissante

La Suisse n'existe pas que dans les limites de ses frontières nationales : un dixième de nos compatriotes se sont installés à l'étranger, à proximité ou au loin, temporairement ou pour toujours.

Cette « cinquième Suisse », comme on l'appelle, est très présente à l'esprit du Département fédéral des Affaires étrangères, qui veille attentivement sur ses membres dans le cadre de la sauvegarde des intérêts suisses dans le monde. Parallèlement aux associations de Suisses de l'étranger, les ambassades et consulats font souvent office de trait d'union entre eux et leur patrie.

Si la sauvegarde des intérêts suisses à l'étranger figure en tête des objectifs de la politique extérieure de notre pays, le DFAE déploie également des efforts intenses pour promouvoir la paix et la sécurité, ainsi que dans la lutte contre la pauvreté et le mal-développement. À cet effet, la Suisse coopère aussi bien avec d'autres pays que des organisations internationales. Ces efforts concertés traduisent la solidarité de notre pays dans le monde et poursuivent des objectifs de développement qui, en fin de compte, correspondent également à nos intérêts fondamentaux. Dans ce cadre, le DFAE s'efforce de consolider les règles de coexistence entre pays, populations et individus.

### Article 40, alinéa 1

La Confédération contribue à renforcer les liens qui unissent les Suisses et les Suissesses de l'étranger entre eux et à la Suisse. Elle peut soutenir les organisations qui poursuivent cet objectif.

La « Cinquième Suisse » compte plus de 600 000 personnes dispersées sur tous les continents, dont un quart environ a moins de 18 ans ; beaucoup de ces jeunes ne connaissent leur ancienne patrie que par les récits de leurs parents. La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger cherche à combler cette lacune en permettant chaque année à quelque 300 jeunes de plus de 50 pays de venir passer des vacances en Suisse. Agés de huit à quatorze ans, ces derniers ont ainsi l'occasion de tisser des liens avec leur pays d'origine, de rencontrer des enfants du monde entier et de se familiariser avec d'autres cultures.

## Département fédéral des affaires étrangères DFAE

**Le DFAE a pour mission de sauvegarder les intérêts de la Suisse à l'étranger. La politique extérieure de la Suisse poursuit cinq grands objectifs :**

- **coexistence pacifique des peuples ;**
- **promotion du respect des droits humains et promotion de la démocratie ;**
- **sauvegarde des intérêts économiques ;**
- **aide aux populations dans le besoin et lutte contre la pauvreté dans le monde ;**
- **préservation des ressources naturelles.**

### Secrétariat général

Unité d'état-major du département, il assiste la cheffe du département dans la direction de ce dernier et dans la préparation des dossiers examinés par le Conseil fédéral. Il est chargé de l'information et des relations publiques, et maintient le contact avec les services centraux des autres départements et le Parlement. Il assure en outre, avec l'Inspection diplomatique et l'Inspection consulaire et financière, le suivi et la surveillance des ambassades et des consulats. Il coordonne enfin les services télématiques du département et garantit l'égalité des chances au sein du DFAE.

Postes : 56,2  
Budget : 7 894 000.–  
Secrétaire général : Peter Müller  
www.dfae.admin.ch

### Secrétariat d'Etat

Le Secrétaire d'Etat et Directeur politique est le premier interlocuteur du Conseil fédéral sur les questions touchant aux relations extérieures. Il supervise la définition et la planification de la politique extérieure, ainsi que la préparation des rapports destinés aux autorités politiques.

Il représente au besoin la cheffe du département, par exemple aux séances des commissions de politique extérieure des deux Chambres. Il rencontre fréquemment ses homologues, à Berne comme à l'étranger.

Parmi ses principaux dossiers figurent la coopération avec l'ONU, le développement des relations avec l'UE et les multiples

activités touchant à la sécurité et à la paix. Sont également rattachés au Secrétariat d'Etat le Service du protocole, le Centre d'analyse et de prospective ainsi que le Centre de politique de sécurité internationale.

Postes : 265  
Budget : 270 449 000.–  
Secrétaire d'Etat : Michael Ambühl  
www.dfae.admin.ch

### Direction politique

C'est à la Direction politique que se forge la politique extérieure de la Suisse. Toutes les représentations suisses à l'étranger relèvent d'elle. Elle concentre les informations qui permettent d'identifier et de faire valoir les intérêts de la Suisse à l'étranger, de détecter les foyers de crises et de tensions, d'évaluer le potentiel de notre pays dans le monde, de préparer des actions et de mener des négociations en matière de sécurité, de solidarité internationale et de promotion de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits humains.

La Direction regroupe huit divisions.

• **Division politique I**  
Europe, Conseil de l'Europe, OSCE.

• **Division politique II**  
**Afrique et Moyen-Orient**

• **Division politique II**  
**Asie, Océanie**

• **Division politique II**  
**Amériques**

intérêts étrangers (mandats de protection).

• **Division politique III**  
ONU, activités de la Suisse au sein des organisations internationales, politique d'accueil, francophonie

• **Division politique IV**  
politique de paix et sécurité humaine, droits humains, politique humanitaire et migration internationale, opérations et Pool d'experts pour la promotion civile de la paix.

• **Division politique V**  
coordination de politiques sectorielles: affaires économiques et financières; environnement, énergie et transports; culture, science et recherche.

• **Division politique VI**  
sauvegarde des intérêts des Suisses à l'étranger, aide à nos compatriotes en difficulté, préparation des conseils aux voyageurs se rendant à l'étranger; questions touchant aux Suisses de l'étranger et relevant de la Confédération (colonies et écoles suisses, droits politiques, information, etc.).

**Bureau de l'intégration :** service commun à la Direction politique du DFAE et au Secrétariat d'Etat à l'économie du DFE, il s'occupe des relations avec l'Union européenne (UE) et l'Association européenne de libre-échange (AELE).

**Présence Suisse (PRS),** rattachée sur le plan administratif à la Direction politique, est chargée de projeter une image vivante et authentique de notre pays, et de mieux le faire connaître, comprendre et apprécier en mettant en valeur sa diversité et son pouvoir d'attraction.

Postes et budget:  
inclus dans les chiffres du Secrétariat d'Etat  
Directeur : Urs Ziswiler  
www.dfae.admin.ch



Cheffe du département:  
**Micheline Calmy-Rey**

**i** Palais fédéral Ouest, 3003 Berne  
T 031 322 31 53, F 031 324 90 47  
Ivo Sieber, Jean-Philippe Jeannerat,  
Carine Carey, Lars Knuchel  
www.eda.admin.ch

### Représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger

Le réseau des représentations a pour première mission de sauvegarder les intérêts suisses dans les autres pays et au sein des organisations internationales. Il fournit également de nombreux services aux ressortissants suisses à l'étranger et aux entreprises. Il est constitué des ambassades, des consulats généraux, des consulats, des missions multilatérales et des bureaux de coopération.

Postes : 1 960,4  
Budget : 285 213 000.–  
www.dfae.admin.ch

### Direction des ressources et du réseau extérieur

La DRE gère les ressources humaines et financières servant à la réalisation des objectifs de la politique extérieure et administre le réseau des représentations suisses à l'étranger. Elle veille à l'efficacité des services consulaires et assure la sécurité des représentations et de leur personnel. Elle fournit des services de fonctionnement (logistique, télématique, instruments de gestion et de contrôle) au niveau du département. En relèvent également les questions de législation, d'application du droit et les conseils juridiques intéressant le département ; elle ne s'occupe toutefois pas du droit international. La Centrale des voyages de la Confédération, qui s'occupe de l'organisation et de l'achat des voyages de service à l'étranger, lui est également rattachée.

Postes : 291,8  
Budget : 82 127 000.–  
Directeur : Martin Dahinden  
www.dfae.admin.ch

### Direction du droit international public DDIP

Le droit international public a toujours occupé une place de premier plan dans la politique extérieure suisse, ce qui la rend crédible et prévisible en l'appuyant sur des valeurs connues.

« Conscience juridique » du DFAE et centre de compétences de la Confédération en matière de droit international, la DDIP veille à ce que la Suisse respecte les engagements qu'elle contracte en droit international – dans ses frontières comme à l'extérieur. A ce titre, elle intervient dans la négociation, la conclusion et la mise en œuvre des traités internationaux et s'emploie à faire respecter les droits de la Suisse à l'étranger.

Ses activités couvrent un très large spectre ; elles s'étendent à la neutralité, aux droits humains et au droit international humanitaire, aux questions juridiques liées à la coopération transfrontalière ainsi qu'à la navigation rhénane et maritime.

Il est de tradition que la DDIP gère les relations avec la Principauté de Liechtenstein

Postes : 50  
Budget : 11 288 000.–  
Directeur : Paul Seger  
www.dfae.admin.ch

### Direction du développement et de la coopération DDC

Les activités à l'étranger de la DDC sont de trois types :

- coopération bilatérale et multilatérale au développement ;
- aide humanitaire, dont les interventions du Corps suisse d'aide humanitaire ;
- coopération avec l'Europe de l'Est.

La Direction mène des actions directes, soutient des programmes d'organisations multilatérales et subventionne des programmes d'organisations d'entraide suisses et internationales.

La coopération au développement lutte contre la pauvreté par l'aide à l'autosuffisance. C'est pourquoi la DDC encourage l'autonomie économique et politique, contribue à l'amélioration des conditions de production et à la maîtrise des problèmes environnementaux, veille à ce que les populations les plus défavorisées aient un meilleur accès à l'instruction et aux soins de santé de base.

L'aide humanitaire vise à sauver des vies et à soulager des souffrances – cela par les interventions du Corps suisse d'aide humanitaire en cas de catastrophe naturelle et de conflit armé, comme par le soutien à des organisations partenaires.

La DDC aide les pays d'Europe de l'Est et de la Communauté des Etats indépendants (CEI) à avancer sur la voie de la démocratie et de l'économie de marché.

Ses compétences techniques, rassemblées à la Division des ressources thématiques, portent en particulier sur la prévention des conflits, la bonne gouvernance, le développement social, le travail et les revenus, les ressources naturelles et l'environnement.

Si l'aide humanitaire est fournie là où elle est le plus nécessaire, la coopération bilatérale au développement se concentre sur dix-sept pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La coopération technique avec l'Europe de l'Est concerne au premier chef onze pays d'Europe du Sud-Est et de la CEI. Sur le plan multilatéral, la DDC travaille surtout avec les organisations de l'ONU, la Banque mondiale et les banques régionales de développement.

Postes : 534,2  
Budget : 1 289 572 000.–  
Directeur : Walter Fust  
www.ddc.admin.ch





# DFI

## Assurer l'avenir

Le Département fédéral de l'intérieur, c'est, à travers les dossiers qu'il traite, le département de la vie quotidienne: que ce soit la prévoyance vieillesse, la prévoyance professionnelle, les assurances maladie, accident et invalidité, le contrôle des denrées alimentaires, la prévention du sida et des dépendances, la recherche scientifique et l'éducation, l'encouragement de la culture, l'égalité entre femmes et hommes, l'égalité pour les personnes handicapées, la lutte contre le racisme, les données statistiques, l'archivage des documents, sans oublier les prévisions météorologiques, les thèmes traités au DFI sont familiers à l'ensemble de la population.

Ces prochaines années, le DFI restera au centre de l'attention de l'opinion publique. Le monde change, la société évolue, et un département proche des préoccupations des gens doit s'adapter à cette évolution.

En matière de sécurité sociale, l'un des enjeux majeurs sera de maintenir les acquis sociaux en assurant le financement du système à long terme.

Grands sont également les défis dans le domaine de la formation et de la recherche. Le savoir est une des principales ressources de notre société. Or, la compétition entre Etats est très forte dans ce domaine.

### Article 111, alinéa 2

La Confédération veille à ce que l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité fédérale ainsi que la prévoyance professionnelle puissent remplir leur fonction de manière durable.

**Qui contesterait cela ? Personne. Mais quand il s'agit de dire comment la Confédération doit s'y prendre pour y parvenir, les avis sont partagés. Par une diminution des prestations ? Une hausse des cotisations ou une augmentation du nombre de cotisants ? Une réduction du nombre des ayants droit ? Ou peut-on compter sur la croissance économique pour redresser la barre ? Un peu de tout pourrait faire l'affaire – mais quel dosage préconiser ?**

## Département fédéral de l'intérieur DFI

### Secrétariat général

Le Secrétariat général assume des tâches de planification, de coordination et de contrôle; il a un rôle d'interface entre le chef du département et les offices fédéraux. Il coordonne les ressources et fournit des services logistiques et informatiques (CSI). Sa section juridique exerce en outre la surveillance sur les fondations nationales et internationales d'utilité publique. Le secrétariat de la Commission fédérale contre le racisme et le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées sont également rattachés au Secrétariat général.

Postes SG : 59, CSI : 66  
Budget SG : 17 000 000.– CSI : 17 100 000.–  
Secrétaire général : Pascal Strupler  
www.edi.admin.ch

### Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFE

L'égalité dans la vie professionnelle, l'égalité des salaires, le harcèlement sexuel au travail, la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle, la violence envers les femmes et les hommes sont autant de dossiers prioritaires du Bureau de l'égalité pour 2006. Il est aussi actif sur le plan international. Le Centre de documentation pour les questions féminines et le secrétariat de la Commission pour les questions féminines lui sont rattachés.

Postes : 12  
Budget : 7 100 000.–  
Directeur : Patricia Schulz  
www.equality-office.ch

### Office fédéral de la culture OFC

L'OFC œuvre à la promotion et à la diffusion de la culture ainsi qu'à la conservation du patrimoine culturel et des monuments historiques; il gère la collection d'objets d'art de la Confédération, la Bibliothèque nationale suisse et le Musée national suisse et veille à la défense des intérêts de la protection des sites, des monuments historiques et de l'archéologie. Il soutient la création cinématographique, s'emploie à promouvoir les intérêts des diverses communautés culturelles et linguistiques ainsi que les activités de jeunesse extra-scolaires. L'article constitutionnel sur la culture permet de remodeler la politique culturelle et celle de l'encouragement de la culture au niveau fédéral dans l'optique de leur interaction avec les cantons, les villes, les communes et les particuliers. La consultation relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la culture et à la révision de la loi concernant la fondation Pro Helvetia est achevée et le projet sera soumis au Parlement. Cette législation et la réorganisation du Musée national suisse sont les objectifs prioritaires des travaux de l'office pour cette année.

Postes : 213  
Budget : 190 700 000.–  
Directeur : Jean-Frédéric Jauslin  
www.bak.admin.ch

### Bibliothèque nationale suisse BNS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la BNS est la seule unité de l'OFC à être gérée par mandat de prestations et enveloppe budgétaire (GMEB).

Elle a pour mandat de collectionner, conserver, mettre en valeur et rendre accessibles toutes les publications ayant un lien avec la Suisse. Elle contient en outre une série de collections spéciales, dont les Archives littéraires suisses et le Cabinet des estampes. Le Centre Dürrenmatt de Neuchâtel fait également partie de la BNS.

Postes : 112  
Budget : 23 000 000.–  
Directrice : Marie-Christine Doffey  
www.snl.ch

### Archives fédérales AF

Les AF prennent en charge, mettent en valeur et diffusent les documents de valeur de l'Etat fédéral de 1798 à nos jours. L'ensemble de ces archives occupe 46 kilomètres de rayons ! Elles renferment des documents originaux tels que la Constitution fédérale, des documents administratifs, des photos, des films, des documents sonores ou des banques de données. La transmission de ces documents est indispensable pour garantir la continuité et la transparence de l'Etat de droit et permet aux citoyens de contrôler l'activité de l'Etat et de l'administration sur une base démocratique. Service spécialisé de la Confédération de tradition historique, les AF fournissent les informations de base pour la recherche dans les domaines de l'histoire, de la culture et des sciences sociales. Elles s'attachent actuellement à résoudre la question de l'archivage à long terme des données et documents électroniques afin de garantir durablement la mémoire numérique de la Suisse.

Postes : 49  
Budget : 11 900 000.–  
Directeur : Andreas Kellerhals  
www.archives-federales.ch

### Office fédéral de météorologie et de climatologie MétéoSuisse

Le service météorologique national MétéoSuisse observe le temps qu'il fait 24 heures sur 24, établit des prévisions et avertit les organes d'intervention et la population à l'approche d'intempéries, de fortes précipitations, d'orages ou de vagues de chaleur. Il fournit des prévisions pour répondre aux besoins spécifiques de l'économie et aux demandes des professionnels et des sportifs qui s'activent en plein air. Il fournit aussi des prestations détaillées à l'aéronautique civile, militaire et privée. Les chercheurs de MétéoSuisse sont très engagés dans des projets qui permettent de mieux comprendre les phénomènes météorologiques et climatiques propres à l'espace alpin et échangent contacts et connaissances avec les pays avoisinants. MétéoSuisse siège dans d'importants organismes internationaux, tels que l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale), à Genève, où il est le représentant officiel de la Suisse. Il célébrera en 2006 ses 125 ans d'existence.

Postes : 255  
Budget : 76 500 000.–  
Directeur : Daniel K. Keuerleber-Burk  
www.meteosuisse.ch

### Office fédéral de la santé publique OFSP

L'objectif de l'OFSP est de promouvoir et de protéger la santé de toutes les personnes résidant en Suisse. L'OFSP entend encourager la compétence des individus en matière de santé et les inciter à adopter un comportement responsable dans ce domaine. Il souhaite par ailleurs que la pro-





Chef du département :  
**Pascal Couchepin**

**1** Inselgasse, 3003 Berne  
T 031 322 80 33, F 031 322 10 15  
Jean-Marc Crevoisier, Katja Zürcher  
www.edi.admin.ch

motion et la protection de la santé ainsi que la prévention des maladies et des accidents soient mises en œuvre dans une perspective globale et cohérente, afin que chacun puisse bénéficier du meilleur système de santé possible. C'est pourquoi il s'occupe des thèmes suivants: épidémies, maladies infectieuses, drogues et prévention des toxicomanies, sécurité des denrées alimentaires, radioprotection et lutte contre les nuisances sonores, évaluation et contrôle des produits chimiques et toxiques, recherche sur les cellules souches, bioterrorisme et assurance-maladie et accidents. En plus des questions d'assurance maladie sociale, qui restent plus que jamais d'actualité, la Confédération met en discussion en 2006 une nouvelle réglementation relative à la recherche sur l'être humain, qui vise à la fois à renforcer le rôle de la Suisse dans le domaine de la recherche scientifique et à garantir la protection et la dignité des personnes.

Postes : 397  
Budget : 2 588 000 000.-  
Directeur : Thomas Zeltner  
www.bag.admin.ch

#### Office fédéral de la statistique OFS

L'OFS fournit des informations sur l'état et l'évolution de la Suisse dans de nombreux domaines et permet ainsi de comparer la situation de notre pays à celle d'autres Etats. Les statistiques qu'il produit servent à comprendre le présent et à planifier l'avenir. L'*Annuaire statistique de la Suisse*, le *Mémento statistique* et surtout le *portail Internet* couvrent l'ensemble des domaines

de la statistique fédérale et fournissent des statistiques permettant d'approfondir l'un ou l'autre sujet. Les principes qui guident le travail de l'OFS sont l'orientation aux besoins de la clientèle, la scientificité, la protection des données et l'actualité. L'objectif majeur de l'office pour 2006 est de commencer à mettre en application l'accord sur la statistique avec l'UE (bilatérales II).

Postes : 470  
Budget : 108 800 000.-  
Directrice : Adelheid Bürgi-Schmelz  
www.statistique.admin.ch

#### Office fédéral des assurances sociales OFAS

La Suisse dispose d'un bon système de sécurité sociale. Celui-ci sert à garantir l'existence des personnes défavorisées et à permettre à tous de vivre dans la dignité. L'OFAS assure la stabilité de ce système dans son domaine de compétence, qui comprend l'AVS, l'assurance-invalidité, les prestations complémentaires, la prévoyance professionnelle (caisses de pension), les allocations pour perte de gain en cas de service militaire et de maternité et les allocations familiales dans l'agriculture. Il contrôle le travail des organes d'exécution. Il prépare l'adaptation permanente des lois aux mutations sociales. Dans certains cas, il a lui-même le rôle d'organe d'exécution. L'OFAS travaille actuellement à consolider l'AVS (nouveau projet de révision) et l'AI (5e révision). La Confédération consacre 13,8 milliards de francs à la sécurité sociale, soit un quart de son budget.

Postes : 213  
Budget : 10 831 700 000.-  
Directeur : Yves Rossier  
www.ofas.admin.ch

#### Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER

Le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche est l'autorité compétente pour les questions d'intérêt national et international liées à la formation supérieure et à la formation universitaire, à la recherche et au secteur spatial. Il prépare les décisions qui permettront de mener une politique nationale cohérente dans les domaines de la science, de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ses champs d'activité sont les suivants : coordination des politiques nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, aide aux universités cantonales, examens suisses de maturité, bourses d'études, programmes européens d'éducation, coopération internationale dans le domaine de l'éducation, encouragement de la recherche (par l'intermédiaire du Fonds national suisse de la recherche scientifique et des Académies scientifiques), organisations et programmes de recherche internationaux, contacts avec les partenaires étrangers et développement des relations internationales, coopération internationale et coordination interdépartementale dans le secteur spatial, préparation et contrôle du mandat de prestations confié au domaine des EPF.

Postes : 115  
Budget : 1 736 900 000.-  
Directeur : Secrétaire d'Etat Charles Kleiber  
www.sbf.admin.ch

#### Domaine des Ecoles polytechniques fédérales Domaine des EPF

Le domaine des EPF est un système cohérent d'universités techniques et scientifiques et d'éta-

blissements de recherche. Les deux EPF et le groupe des instituts de recherche (IPS, FNP, LFEM et IFAEPE) sont conduits sur le plan stratégique par le Conseil des EPF, organe composé de douze personnalités des milieux scientifique, économique et politique. 12 000 collaborateurs et près de 20 000 étudiants et doctorants fournissent des prestations d'excellence en réseau avec la société, l'économie et les hautes écoles de Suisse et d'ailleurs. Le Conseil des EPF s'est fixé comme objectifs pour les années 2004-2007 de dynamiser et de réformer l'enseignement universitaire et d'occuper une position en vue dans la recherche internationale.

Postes : 12 000  
Budget : 1 880 400 000.-  
Président du Conseil des EPF :  
Alexander J. B. Zehnder  
www.ethrat.ch

#### Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic

Pour protéger la santé des personnes et des animaux, Swissmedic contrôle tous les médicaments à l'usage des médecines humaine et vétérinaire et les dispositifs médicaux. Il garantit par là que seuls des produits thérapeutiques sûrs, efficaces et de haute qualité sont mis sur le marché. L'examen détaillé des médicaments inclut la détection précoce de nouveaux risques et la mise en œuvre rapide de mesures de sécurité appropriées. En tant qu'instance de contrôle, Swissmedic est le centre de compétence national en matière de produits thérapeutiques ; il contribue dans une mesure décisive à la haute qualité de notre système de santé.

Postes : 280  
Budget : 65 000 000.-  
Directeur : Franz Schneller  
www.swissmedic.ch



# DFJP

## Pour notre sécurité

Le Département fédéral de justice et police est très diversifié. Il s'occupe de problèmes de société tels que la coexistence des Suisses et des étrangers, l'asile, la sécurité intérieure ou la lutte contre la criminalité. Relèvent du champ d'activité du DFJP aussi bien les questions de l'état civil ou de la nationalité que la surveillance des jeux de hasard ou l'élaboration des moyens et fondements de la coopération internationale en matière de justice et police. En 2006, l'activité du département se centrera sur les défis permanents que sont l'amélioration des conditions-cadre juridico-économiques (révision partielle du code des obligations: droit des sociétés anonymes, adaptation du droit d'auteur aux nouvelles technologies de la communication), la création d'un Tribunal fédéral des brevets, la révision de la procédure pénale, différentes mesures en matière de sécurité intérieure, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée ou encore la politique d'asile et des étrangers.

**Article 5, alinéa 2**  
L'activité de l'Etat doit répondre à un intérêt public et être proportionnée au but visé.

**Il y a quelques années encore, nous aurions eu du mal à accepter que nos bagages et nos habits soient passés au peigne fin. Aujourd'hui, nous nous en accommodons sans rechigner, comme ici à Berne-Belpmoos. Conscients du fait qu'il y a plus de dangers qu'autrefois, nous acceptons des restrictions au profit d'une sécurité accrue.**

## Département fédéral de justice et police DFJP

### Secrétariat général

Le Secrétariat général – l'état-major du chef de département – met en place les conditions nécessaires à celui-ci afin qu'il puisse accomplir ses tâches au sein du gouvernement et à l'égard du public. Il engage, planifie et coordonne les activités du DFJP et prépare les bases de décision des objets gouvernementaux, parlementaires et départementaux. Il soutient par ailleurs les offices du DFJP dans la planification et la réalisation de leurs objectifs.

Le Service des recours du DFJP, instance d'appel administrative, traite les recours déposés auprès du département. Il sera incorporé au nouveau Tribunal administratif fédéral en 2007.

Le **Centre de service informatique** (CSI) développe et gère les applications informatiques du département.

Postes : 149, CSI : 133  
Budget : 21 700 000.–, CSI 41 700 000.–  
Secrétaire général : Walter Eberle  
Responsable CSI : Christian Baumann  
www.ejpd.admin.ch

### Office fédéral de la justice OFJ

L'OFJ élabore la législation en matière de droit civil, droit pénal, droit de la poursuite pour dettes et de la faillite, droit international privé, droit public et droit administratif. Par ailleurs, il conseille les autres unités de l'administration fédérale dans

tous les domaines législatifs. Il exerce la haute surveillance sur le registre du commerce, l'état civil, le registre foncier et l'exécution des peines, et gère le casier judiciaire. Il prépare pour le Conseil fédéral les projets de décision sur recours administratif. L'organisme chargé de la mise en place des nouveaux tribunaux fédéraux (Tribunal pénal fédéral et Tribunal administratif fédéral) est rattaché à l'OFJ.

Au plan international, l'OFJ représente la Suisse devant les instances strasbourgeoises des droits de l'homme et dans de nombreuses organisations; il est aussi l'autorité nationale chargée des cas d'enlèvements d'enfants internationaux. Il coopère avec les autorités étrangères dans les domaines de l'entraide judiciaire et de l'extradition.

Postes : 225  
Budget : 134 400 000.–  
Directeur : Heinrich Koller  
(dès le 1.7.06: Michael Leupold)  
www.bj.admin.ch

### Office fédéral de la police fedpol

Fedpol est pour ses partenaires cantonaux et internationaux le pôle d'information, de coordination et d'analyse dans le domaine de la sécurité intérieure. Chargé d'une part de tâches préventives, notamment en matière de protection de l'Etat et de mesures visant à protéger les personnes et les objets menacés, l'office est par ailleurs actif en matière de poursuite pénale, en particulier dans la lutte contre le crime organisé.

Il coordonne des procédures d'enquête, mais mène aussi ses propres investigations dans les affaires de trafic de stupéfiants (y compris leur financement) et de faux monnayage. Fedpol gère en outre le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent. Depuis 2002, il conduit également des enquêtes dans les affaires relevant de la grande criminalité (crime organisé, blanchiment d'argent, corruption) sous la direction du procureur général de la Confédération.

Postes : 740  
Budget : 186 700 000.–  
Directeur : Jean-Luc Vez  
www.fedpol.ch

### Office fédéral des migrations ODM

L'ODM est compétent pour toutes les questions relevant du droit de l'asile et des étrangers. L'Office fédéral des migrations régleme l'immigration en Suisse et l'accès au marché du travail. Il décide qui est considéré comme réfugié et reçoit protection. Les étrangers vivant durablement en Suisse doivent être le mieux intégrés possible, au besoin avec l'aide de l'Etat. Avec le concours des communes et des cantons, l'ODM est aussi compétent en matière de naturalisations. L'office encourage par ailleurs le retour volontaire et apporte son soutien au rapatriement des demandeurs d'asile déboutés ainsi que des étrangers qui séjournent clandestinement en Suisse. Dans tout ce qui a affaire à la migration, il assure le dialogue avec les pays de provenance et de transit de

même qu'avec les autres pays d'accueil.

En 2006, l'office s'emploiera notamment aux révisions des lois sur l'asile et sur les étrangers ainsi qu'aux travaux consécutifs de leur mise en application. L'accent portera aussi sur l'adaptation des structures d'asile à la situation actuelle et sur la meilleure intégration des étrangers en Suisse.

Postes : 610  
Budget : 849 600 000.–  
Directeur : Eduard Gnesa  
www.bfm.admin.ch

### Ministère public de la Confédération MPC

Administrativement rattaché au DFJP, le MPC, en tant qu'autorité indépendante d'enquête et d'accusation, mène des enquêtes et dresse les actes d'accusation en cas d'infractions visant la Confédération ou affectant fortement ses intérêts, par exemple le service de renseignements prohibé, les délits commis par les agents de la Confédération dans l'exercice de leur fonction et les infractions liées aux explosifs ou aux matières radioactives. Les compétences du Ministère public s'étendent aussi à la poursuite pénale et à l'exécution de l'entraide judiciaire dans les affaires complexes de criminalité et de terrorisme organisés, de blanchiment d'argent, de corruption et de criminalité économique ayant des ramifications intercantionales ou internationales. Le procureur général de la Confédération, les deux procureurs généraux suppléants de la Confédération et les procureurs fédéraux dirigent les



Chef du département :  
**Christoph Blocher**

**i** Palais fédéral Ouest, 3003 Berne  
T 031 322 18 18, F 031 322 40 82  
Livio Zanolari  
www.ejpd.admin.ch  
info@gs-ejpd.admin.ch

procédures pénales fédérales en étroite collaboration avec la Police judiciaire fédérale de l'Office fédéral de la police et sous la surveillance du nouveau Tribunal pénal fédéral de Bellinzona, où, par ailleurs, ils soutiennent l'accusation dans les procédures pénales conduites par eux-mêmes ou par les juges d'instruction fédéraux.

Postes : 114  
Budget : 28 700 000.–  
Procureur général de la Confédération :  
Valentin Roschacher  
www.ba.admin.ch

#### Office fédéral de métrologie et d'accréditation METAS

METAS est le centre de services en matière de mesures et d'accréditations au bénéfice de la science, de l'économie et de la collectivité. 144 laboratoires de haute technologie contribuent à établir des unités de mesure harmonisées au plan international. METAS surveille en outre l'utilisation des instruments de mesure dans les domaines du commerce, des transports, de la sécurité publique, de la santé et de la protection de l'environnement. Il instruit et conseille les vérificateurs et les services de vérification et surveille l'exécution par les cantons.

Le Service d'accréditation suisse évalue et atteste la compétence des laboratoires, des services d'inspection et des organismes de certification des produits, des systèmes de management et du personnel.

Postes : 157  
Budget : 32 100 000.–  
Directeur : Wolfgang Schwitz  
www.metas.ch

#### Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle IPI

L'IPI conseille les autorités fédérales et représente la Suisse à l'étranger dans son domaine de compétence. Il est l'interlocuteur de ceux qui, en Suisse, souhaitent faire breveter une invention, enregistrer une marque ou déposer un dessin industriel. Il veille, outre sur les droits de propriété industrielle, sur les droits d'auteur pour lesquels il ne tient cependant pas de registre. L'IPI a accès aux dossiers de plus de 50 millions de brevets d'au moins 80 pays différents et peut fournir une documentation sur plus de 460 000 marques protégées en Suisse. Ses prestations incluent aussi l'information en matière de technologie et de brevets, la recherche sur les marques protégées et des séminaires de formation.

Dans le domaine législatif, l'institut centrera son activité en 2006 sur les objets suivants : adaptation de la loi sur le droit d'auteur aux nouvelles technologies de la communication et création d'un Tribunal fédéral des brevets et d'une charte déontologique des avocats-conseils en brevets.

Postes : 209  
Budget : 69 300 000.– (chiffre d'affaires)  
Directeur : Roland Grossenbacher  
www.ige.ch

#### Commission suisse de recours en matière d'asile CRA

Instance judiciaire administrative spéciale, la CRA statue de manière définitive sur les recours formés contre les décisions de l'Office fédéral des migrations (ODM) en matière d'asile et de renvoi. Elle est indépendante et uniquement soumise à la loi. Administrativement, la commission est placée sous la surveillance du Conseil fédéral et sous la haute surveillance de l'Assemblée fédérale. Les jugements intéressant un large public sont publiés dans le recueil de jurisprudence JICRA.

La Commission suisse de recours en matière d'asile sera remplacée en 2007 par le Tribunal administratif fédéral.

Postes : 160 (juges compris)  
Budget : 22 200 000.–  
Président : Bruno Huber  
www.ark-cra.ch

#### Institut suisse de droit comparé ISDC

L'ISDC est le centre de consultation juridique des scientifiques. Il élabore aussi des avis de droit étranger et de droit international privé et public pour le compte d'autorités fédérales, d'organisations internationales, de tribunaux et de particuliers, notamment d'avocats et de notaires. Sa bibliothèque, dont le catalogue peut être consulté à l'adresse [www.isdc.ch.opac](http://www.isdc.ch.opac), dispose de plus de 280 000 ouvrages en 60 langues. Les collections de droit chinois et arabe sont uniques en

Europe. L'institut héberge aussi le Centre de documentation européen, consacré aux documents officiels de l'UE et à d'autres ouvrages sur cette dernière. L'ISDC organise chaque année des colloques réunissant des experts suisses et étrangers pour débattre de thèmes juridiques actuels. Pour les spécialistes du monde entier, il constitue une source d'informations hautement spécialisées, voire rares.

Postes : 33  
Budget : 7 100 000.–  
Directeur : (vacant)  
www.isdc.ch

#### Commission fédérale des maisons de jeu CFMJ

En tant qu'autorité légale de surveillance, la CFMJ veille au respect des dispositions concernant les maisons de jeu et rend des décisions en application de la loi. En cas d'infraction, elle est chargée de la poursuite et du jugement. De plus, elle fixe et perçoit l'impôt sur les maisons de jeu.

Postes : 35  
Budget : 6 800 000.–  
Directeur : Jean-Marie Jordan  
www.esbk.admin.ch



# DDPS

## « Toujours prêt »

Au sein du plus grand département de la Confédération, ce sont plus de 12 000 collaborateurs qui s'engagent pour la sécurité, la protection et les activités physiques de la population. Pour remplir ces tâches, le DDPS se subdivise en quatre domaines : Défense, Protection de la population, Sports et armasuisse.

L'armée, la protection de la population et les institutions civiles collaborent étroitement. Elles apportent leur protection et leur aide, tant en Suisse qu'à l'étranger. Parmi leurs attributions figurent la surveillance des ambassades, l'aide en cas de catastrophe liée à des intempéries, la protection des conférences internationales, l'appui apporté au Corps des gardes-frontière et la promotion de la paix, qui contribue largement à la sécurité internationale et, a fortiori, à celle de la Suisse. Par ailleurs, dans le domaine de la politique de sécurité, le DDPS est toujours prêt à réagir face à un changement de situation, en Suisse ou à l'étranger. Mais l'accomplissement de ces tâches nécessite des moyens modernes. C'est à ce niveau qu'intervient le centre d'acquisitions et de technologie du DDPS : armasuisse. Le DDPS développe aussi le concept de la santé par le sport au profit de l'ensemble de la population suisse. Il charge l'Office fédéral du sport de promouvoir les activités sportives à l'échelle nationale.

Parmi les plus grands défis relevés cette année figurent le développement de l'armée et de la protection de la population, la mise à profit de toutes les synergies propres au département, l'accomplissement des tâches malgré la diminution des ressources, et les préparatifs liés à la Coupe d'Europe de football 2008.

### Article 185, alinéa 1

Le Conseil fédéral prend des mesures pour préserver la sécurité extérieure, l'indépendance et la neutralité de la Suisse.

**A cet effet la Suisse dispose notamment de 54 de ces «Tiger» et de 33 «F/A-18 Hornet». En temps de paix, ces avions servent de police volante chargée d'assurer la sécurité du trafic aérien tant civil que militaire en Suisse. En cas de conflit, ils doivent sécuriser l'espace aérien et défendre notre territoire conjointement avec les forces terrestres.**

## Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS

### Secrétariat général

Le Secrétariat général (SG) soutient le chef du département dans ses nombreuses attributions. Il gère et coordonne les ressources dans les divers domaines. Outre le personnel et les finances, cela concerne aussi la communication, les affaires juridiques et les questions environnementales.

Le SG s'occupe également du Centre international de déminage humanitaire, du Centre de politique de sécurité et du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées situés à Genève.

Postes : 265  
Budget : 93 668 300.–  
Secrétaire général : Markus Seiler  
www.vbs-ddps.admin.ch

### Office de l'auditeur en chef OAC

Alors que les tribunaux des mineurs sont compétents pour juger les délinquants juvéniles, le Tribunal fédéral des assurances s'occupe des questions d'assurances, et la justice militaire règle les affaires pénales touchant l'armée. Indépendant du commandement de l'armée et de l'administration, l'OAC veille à ce que la justice militaire, comprenant les autorités de poursuite pénale et les tribunaux militaires, puisse accomplir ses tâches.

L'auditeur en chef est le plus haut procureur militaire. Outre les affaires de procédure dont il est chargé, il surveille le déroulement et la liquidation des procédures pénales. Sur la base des Conventions de Genève, il pour-

suit également les criminels de guerre présumés, indépendamment de leur nationalité et du lieu du délit.

Postes : 16  
Budget : *intégré au Secrétariat général*  
Auditeur en chef : brigadier Dieter Weber  
www.armee.ch/oa

### Service de renseignement stratégique SRS

Dans toute prise de décision, les informations et les connaissances relatives à notre environnement en matière de politique de sécurité jouent un rôle essentiel. Plus les risques et les chances sont définis tôt, plus nous pouvons défendre efficacement nos intérêts. Le SRS est le service de renseignement qui traite de l'évolution à l'étranger des risques et des chances pour la Suisse. Il est directement subordonné au chef du DDPS et reçoit son mandat de base de la Délégation du Conseil fédéral pour la sécurité, laquelle se compose des chefs du DDPS, du DFAE et du DFJP. Au centre de ses activités d'acquisition et d'analyse se trouvent des thèmes touchant la politique, l'économie, les affaires militaires, ainsi que les sciences et les techniques, comme par ex. la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, le transfert illégal de technologie, le terrorisme international et le trafic international d'armes.

Postes/budget : *intégrés au Secrétariat général*  
Directeur : Hans Wegmüller  
www.snd.admin.ch

### Direction de la politique de sécurité DPS

La DPS établit des stratégies et des rapports sur la politique de sécurité ; elle appuie les engage-

ments de l'armée en matière de politique de sécurité, en Suisse ou à l'étranger ; elle assure un suivi de la planification de l'armée, de l'acquisition d'armement et de la participation du DDPS et de l'armée au Partenariat pour la paix ; elle coordonne les contacts internationaux du DDPS et se charge de la politique de désarmement et de contrôle des armements. En sa qualité de service d'état-major auprès de la direction, la DPS apporte ainsi son soutien au chef du département.

Postes : 27  
Budget : *intégré au Secrétariat général*  
Directeur : ambassadeur Raimund Kunz  
www.dsp.admin.ch

### Défense

Le contexte de la menace a changé, comme l'ont montré les attaques terroristes à New York, à Madrid et à Londres. Pour le monde occidental, le danger d'une guerre classique entre deux ou plusieurs pays n'a cependant pas encore tout à fait disparu, bien qu'il soit relégué à l'arrière-plan par le terrorisme. Cette réalité contraint les Etats à reconsidérer leurs concepts de défense et de sécurité, ce qui a un impact tout particulier sur la structure des forces armées – en Suisse également. En outre, l'Etat doit faire des économies. C'est en partant de ces constatations que le Conseil fédéral a décidé, le 11 mai 2005, que l'armée devait évoluer.

En Suisse, la sécurité continue à devoir être fournie par des moyens civils, comme la police ou les gardes-frontière, qui permettent de garantir suffisamment la sécurité en situation ordinaire. Mais en cas de situation extraor-

dinaire, où les forces civiles sont aux limites de leurs capacités, l'armée est prête à assumer des tâches subsidiaires, sur demande des autorités civiles et sous leur commandement. Au nombre de ces tâches figurent, en plus de la sûreté sectorielle, l'aide en cas de catastrophe et la sauvegarde des conditions d'existence. L'armée suisse contribue en outre à la promotion de la paix sur la scène internationale et se tient prête à réagir face aux changements enregistrés au niveau de la politique de sécurité et à défendre le pays après un temps de préparation donné. Le domaine Défense, dirigé par le chef de l'armée, crée les conditions permettant d'accomplir ces tâches. Il regroupe les Forces terrestres, les Forces aériennes, l'Etat-major de planification et l'Etat-major de conduite de l'armée, la Formation supérieure des cadres de l'armée (FSCA), la Base logistique de l'armée (BLA), ainsi que la Base d'aide au commandement (BAC). L'Etat-major de planification de l'armée doit pouvoir anticiper toute situation et déterminer les défis futurs d'importance militaire. De ses conjectures, il déduit les éléments prévisionnels de la planification de l'armée et de l'armement. L'Etat-major de conduite concrétise les prévisions de la stratégie militaire sous forme d'opérations et gère la préparation de l'armée. La FSCA est responsable de l'instruction et du perfectionnement des officiers de milice et des militaires de métier. En tant que fournisseur central de prestations, la BAC fournit toutes les prestations d'appui électroniques jugées nécessaires.

Les commandants des Forces





Chef du département :

**Samuel Schmid**

**i** Palais fédéral Est, 3003 Berne  
T 031 324 50 58, F 031 324 51 04  
Jean-Blaise Defago, Dominique Bugnon,  
Martin Bühler, Sebastian Hueber  
www.vbs-ddps.admin.ch

terrestres et des Forces aériennes portent l'entière responsabilité de leurs forces respectives. Ils veillent, en particulier, à ce que l'instruction des militaires se fasse en fonction des objectifs fixés et garantissent la disponibilité des formations, terrestres et aériennes, de l'armée.

La logistique est la clé de voûte de la réussite des engagements de l'armée, que ce soit dans le cadre de missions de défense, de l'aide en cas de catastrophe, de la sûreté intérieure ou de la promotion de la paix sur la scène internationale. La logistique comprend le ravitaillement et l'évacuation, la maintenance, les affaires sanitaires, les transports et l'infrastructure.

Postes : 10 610  
Budget : 4 040 231 300.–  
Chef de l'armée :  
commandant de corps Christophe Keckeis  
www.armee.ch

### Protection de la population OFPP

Alors que, pendant longtemps, la Suisse a été épargnée des affres de la guerre, elle est de plus en plus touchée par des catastrophes environnementales et naturelles. C'est lors de catastrophes et de situations d'urgence, de même qu'en cas de conflit armé, que la protection de la population intervient en s'occupant de la gestion des crises, de la protection, du sauvetage et de l'aide. Elle n'a pas de caractère militaire, mais assure la coordination et la coopération des cinq organisations partenaires que sont la police, les services du feu, les services de la santé publique, les exploitations techniques et la protection civile. En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, un organe de con-

duite commun est mis sur pied.

La protection de la population est principalement l'affaire des cantons. Mais la Confédération a aussi un rôle important à jouer: elle est responsable des mesures prises en cas de conflit armé, de catastrophes ou de situations de détresse de portée nationale. Elle veille au bon fonctionnement des systèmes de mise en alerte de la population, de l'infrastructure de protection et des systèmes de communication indispensables aux organes de conduite. En outre, elle élabore les principes relatifs à l'instruction, en collaboration avec les cantons. C'est également elle qui forme directement les cadres et les spécialistes de la protection civile. De plus, elle contribue, dans les questions de conception, au développement du système d'interconnexion qu'est la protection de la population, à la recherche et au développement, ainsi qu'à l'information. L'organe compétent sur le plan national est l'OFPP. Il se compose, d'une part, d'unités administratives s'occupant de questions de conception et de coordination, ainsi que de l'instruction et de l'infrastructure (de protection) et, d'autre part, de services spécialisés soutenant efficacement les autorités et les forces d'intervention avant et pendant les événements. Ces services spécialisés sont la Centrale nationale d'alarme (CENAL), qui traite chaque année près de 400 annonces d'incidents et de sinistres, et le Laboratoire de Spiez qui, au cours de ces dernières années, est également devenu un partenaire important pour l'ONU.

Postes : 303  
Budget : 100 323 500.–  
Directeur : Willi Scholl  
www.bevoelkerungsschutz.ch

### Sports OFSPPO

Le sport, c'est la santé; le sport, c'est l'amitié; le sport, c'est la passion. L'Office fédéral du sport (OFSPPO) veille à ce que le sport et les activités physiques restent un aspect de la vie courante – quel que soit l'âge et les conditions socio-culturelles de ceux qui le pratiquent.

L'OFSPPO, dont le siège est à Macolin, est le centre de compétences de la Confédération pour le sport suisse. Il soutient et favorise le sport sous toutes ses formes au niveau national et se subdivise entre les domaines suivants: Politique du sport, Haute école fédérale de sport Macolin, Infrastructure et exploitation, Médias du sport et Centre sportif Tenero. L'OFSPPO veille au développement et à la cohésion de la politique nationale en matière de sport. En tant que plate-forme, il permet d'évaluer, de développer et de concrétiser, en collaboration avec les partenaires du sport en Suisse, des objectifs et des stratégies en vue de promouvoir ce domaine d'activités. Dans le cadre de son Haute école fédérale de sport Macolin, l'office veille aux nécessités liées à l'instruction, à la recherche et au développement. A Macolin, et à Tenero, il exploite des centres d'instruction, de cours et d'entraînement que non seulement la haute école, mais aussi les fédérations, les associations et les écoles peuvent utiliser. Les prestations de l'OFSPPO visent à promouvoir un sport sain dont doit bénéficier la population tout entière.

Postes : 284  
Budget : 117 772 100.–  
Directeur : Matthias Remund  
www.baspo.ch

### armasuisse

Il n'est pratiquement pas un foyer en Suisse qui ne dispose d'au moins un produit d'armasuisse, à savoir une carte ou un atlas. Ces produits de grande qualité sont fabriqués par l'Office fédéral de topographie (swisstopo), qui relève d'armasuisse.

Toutefois, les activités principales d'armasuisse restent le développement, l'évaluation, l'acquisition, la vente, ainsi que l'élimination de biens et d'ouvrages civils et militaires. Elle fournit, en premier lieu, ses prestations en faveur de l'armée et d'autres clients, qu'ils appartiennent au DDPS ou non. Outre swisstopo, qui exerce la haute surveillance et assume la direction générale sur la mensuration officielle du pays, elle englobe aussi l'Office fédéral des systèmes de conduite, télématiques et d'instruction. Cet office est responsable de l'acquisition et de la gestion de tous ces systèmes que l'armée suisse utilise. L'Office fédéral des systèmes d'armes, des véhicules et du matériel assume la responsabilité de l'acquisition et de la gestion de tous les systèmes aéronautiques et terrestres, ainsi que des véhicules et du matériel d'équipement de l'armée. Le domaine Constructions d'armasuisse est responsable de l'exploitation adéquate des quelque 26 000 objets du DDPS. Le centre de compétences Sciences et technologie est chargé d'effectuer les examens techniques et les expertises.

Postes : 935  
Budget : 217 095 300.–  
Chef de l'armement : Alfred Markwalder  
www.armasuisse.ch



# DDFF

## Règles pour la place financière

Des exemples frappants du passé montrent que la défaillance d'une banque peut avoir des conséquences graves pour ses créanciers, qui sont souvent nombreux. Lorsque l'épargne n'est pas perdue, elle n'est restituée que dans une faible mesure et ce, après plusieurs années. La situation est comparable lorsqu'une compagnie d'assurance n'est plus à même d'honorer ses engagements. En pareil cas, les primes ont non seulement été payées en vain, mais il n'y a plus de couverture d'assurance ou la rente n'est plus versée. Par ailleurs, de telles débâcles peuvent avoir des répercussions négatives sur l'ensemble de l'économie.

La Confédération édicte des prescriptions relatives aux marchés financiers et veille à leur respect, afin de réduire la probabilité d'une défaillance d'établissements financiers, ainsi que pour d'autres raisons, telles que la lutte contre le blanchiment d'argent. La législation sur les marchés financiers (on parle aussi de réglementation des marchés financiers) ne s'applique pas seulement aux banques et aux assureurs-vie, mais également aux courtiers, aux casinos, ainsi qu'à d'autres personnes qui ont à faire à titre professionnel avec des valeurs patrimoniales appartenant à des tiers (p. ex. gérants de fortune, fiduciaires, bureaux de change et parfois avocats).

### Article 98, alinéas 1 à 3

La Confédération légifère sur les banques et sur les bourses en tenant compte du rôle et du statut particuliers des banques cantonales.

Elle peut légiférer sur les services financiers dans d'autres domaines.

Elle légifère sur les assurances privées.

**Il n'y a pas de jeu sans règles, et là où les joueurs sont nombreux à s'affronter, un arbitre veille au respect des règles du jeu. Lorsque des sommes considérables sont en jeu, il est particulièrement important qu'une personne impartiale et respectée de tous surveille tous les intervenants et les admoneste ou les sanctionne en cas de violations des règles du jeu. Les marchés financiers ne font pas exception. Comme ils sont en pleine mutation, le gouvernement entend créer une nouvelle autorité de surveillance, qui assume les tâches de la Commission fédérale des banques, de l'Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et de l'Office fédéral des assurances privées.**

## Département fédéral des finances DFF

**Le Département fédéral des finances planifie et exécute les décisions du Conseil fédéral en matière de ressources, de finances, de personnel, de constructions et d'informatique. Par ses tâches essentielles, il contribue à améliorer l'efficacité de l'Etat social et de la place économique suisse.**

### Secrétariat général

Le Secrétariat général est l'organe d'état-major central du chef du département. Ses principaux domaines d'activités sont la planification, le controlling, la communication et les ressources. L'état-major chargé de la planification et du controlling assure la gestion prévisionnelle par la mise à disposition et l'interprétation d'informations pertinentes. Il évalue la conduite des affaires dans les offices (controlling/reporting) et en assure le suivi. La communication du DFF obéit aux principes de l'obligation d'informer, de la conformité à la vérité, de l'objectivité et de l'authenticité. Le domaine des ressources, auquel sont rattachés les services linguistiques, gère les besoins en matière de finances, de personnel, de locaux et d'informatique au sein du DFF.

Le Secrétariat général abrite en outre l'Unité de stratégie informatique de la Confédération (USIC). Celle-ci élabore les bases de décision relatives à la conduite stratégique de l'informatique au sein de l'administration fédérale, assure la qualité à long

terme, dirige des programmes et veille à la protection des données et des systèmes d'information.

Postes: 106  
Budget: 65 806 187.–  
Secrétaire général: Peter Grütter

### Administration fédérale des finances AFF

L'Administration fédérale des finances est responsable du budget, du plan financier et de la présentation des comptes. Elle se prononce sur tous les projets des départements susceptibles d'entraîner des dépenses et développe des solutions concernant la politique budgétaire, telles que les lignes directrices des finances fédérales, la nouvelle péréquation financière ou le frein à l'endettement. L'AFF veille à ce que la Confédération puisse remplir en tout temps ses engagements financiers. Elle s'occupe en outre des questions financières et monétaires qui se posent à l'échelle nationale et internationale et veille sur les intérêts de la Suisse dans le cadre des relations internationales. Elle assure l'élaboration de la législation dans les domaines bancaire, monétaire et financier. Sont rattachées à l'AFF l'Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, *swissmint* et la Centrale de compensation (CdC) basée à Genève, qui est notamment chargée des prestations AVS et AI pour les personnes résidant à l'étranger. Outre les opérations périodiques, les principaux projets pour 2006 sont les suivants: examen des subventions, nouveau modèle comptable (NMC), mise en œuvre de la réforme de la péréquation financière, travaux concernant le nouveau système

de surveillance des marchés financiers, collaboration en vue de résoudre les problèmes liés à la Caisse de pensions de la Confédération et de ses entreprises.

Postes: 225, Autorité de contrôle comprise, *Swissmint* (18) et CdC (591) non comprises  
Budget: 4 010 300 371.–  
Directeur: Peter Siegenthaler  
[www.efv.admin.ch](http://www.efv.admin.ch)

### Office fédéral du personnel OFPER

L'office élabore les bases et les instruments destinés à la gestion du personnel au sein de l'administration fédérale. Il prépare les dossiers du Conseil fédéral relatifs à la politique du personnel, conseille les départements et leurs offices dans l'application des objectifs centraux. L'OFPER entretient les contacts avec les partenaires sociaux et veille à ce que les réorganisations effectuées et les programmes d'économies mis en œuvre soient socialement supportables.

Postes: 97  
Budget: 203 762 500.–  
Directeur: Juan Gut  
[www.personal.admin.ch](http://www.personal.admin.ch)

### Administration fédérale des contributions AFC

L'AFC encaisse la plus grande partie des recettes fédérales, soit près de 35 milliards sur un total de 45 milliards de francs en 2004. Elle veille à ce que le droit fiscal fédéral soit appliqué de manière uniforme dans les cantons, développe des stratégies et des bases fiables pour la législation fiscale et négocie les conventions internationales visant à éviter la double imposition. En 2006, l'AFC s'occupera notamment des mesures fiscales urgen-

tes en faveur des couples mariés et des familles ainsi que de la simplification du système de la taxe sur la valeur ajoutée. Par ailleurs, elle accompagnera les débats parlementaires concernant la réforme de l'imposition des sociétés.

Postes: 990  
Budget: 6 650 913 700.–  
(y compris parts cantonales aux recettes fédérales)  
Directeur: Urs Ursprung  
[www.estv.admin.ch](http://www.estv.admin.ch)

### Administration fédérale des douanes AFD

L'Administration des douanes surveille et contrôle l'importation, l'exportation et le transit des marchandises. Elle prélève des droits de douane, des redevances sur le trafic routier ainsi que des impôts (entre autres la TVA à l'importation). Plus de 19 milliards de francs provenant des impôts sur les huiles minérales, la TVA, le tabac et les véhicules automobiles transitent chaque année par la douane et alimentent les caisses fédérales. Le Bureau central du contrôle des métaux précieux, qui est rattaché aux douanes, examine l'authenticité des bijoux et des montres. Le corps des gardes-frontière, dont les membres portent l'uniforme et sont armés, assume toute une série de tâches de police le long de la frontière nationale et dans ses environs immédiats.

Postes: 4 604  
Budget: 1 183 234 600.–  
Directeur: Rudolf Dietrich  
[www.zoll.admin.ch](http://www.zoll.admin.ch)